

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

30 AVRIL 2020

Directives et messages importants pour les médecins, les dentistes et les pharmaciens

1. Précautions nécessaires en lien avec les réaffectations des travailleurs de la santé (incluant les médecins) dans les CHSLD

Dans le contexte de la pandémie actuelle, plusieurs professionnels de la santé (incluant des médecins) ont été réaffectés dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Étant donné les caractéristiques différentes de l'épidémie observées au sein des CHSLD et celles observées dans les autres milieux de soins, des mesures de prévention doivent être appliquées. Dans ce contexte, le déplacement de professionnel entre les différents types de zones sera utilisé comme une mesure de dernier recours, privilégiée seulement lorsque jugé nécessaire selon la situation et les besoins constatés.

Il va sans dire que dans le cas de déplacement de professionnel, l'ensemble des mesures nécessaires de prévention et de contrôle des infections sera appliqué afin d'assurer la sécurité du personnel et des usagers. Par ailleurs, nous désirons vous rassurer concernant la nécessité de se faire tester à la suite de visites en CHSLD. Selon les orientations en vigueur, si vous êtes réaffectés en CHSLD à l'intérieur du territoire de la Capitale-Nationale, il n'est pas nécessaire de vous faire tester. Il y aurait une nécessité de dépistage seulement dans le contexte où vous auriez travaillé dans une zone chaude à l'extérieur de la région.

Pour en savoir plus, consultez :

[CHSLD : précautions réaffectations des travailleurs de la santé, incluant les médecins \(25 avril 2020\)](#)

2. Pénurie annoncée d'immunoglobulines intraveineuses

Les établissements de la province ont récemment pris connaissance d'un avis d'Héma-Québec à l'effet que les inventaires des immunoglobulines intraveineuses sont menacés par des problèmes d'approvisionnement. Pour répondre à cette situation, le Ministère de la Santé et des Services sociaux demande à l'ensemble des établissements de la province de réduire l'utilisation des immunoglobulines dans une proportion d'environ 10%.

Pour en savoir plus consultez : [Pénurie annoncée d'immunoglobulines intraveineuses \(28 avril 2020\)](#)

3. Ordonnance collective nationale : substitution temporaire du salbutamol en aérosol pour inhalation

Le 23 avril dernier, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a diffusé une ordonnance collective nationale pour encadrer temporairement l'utilisation du salbutamol (Ventolin-HFAmc et versions génériques) chez les patients atteints de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), d'asthme ou qui subissent un bronchospasme. Le Collège des médecins du Québec sollicite votre attention sur certains éléments essentiels en lien avec cette directive.

Pour en savoir plus, consultez : [OCN - Substitution temporaire du salbutamol en aérosol pour inhalation \(28 avril 2020\)](#)

4. Mesure de soutien (Postes Canada)

Grâce à une initiative de Postes Canada, une mesure de soutien a été organisée à l'attention du personnel et des professionnels de la santé et des services sociaux. En effet, près d'une cinquantaine de camions de Postes Canada ont défilé dans les secteurs avoisinants de différentes installations du territoire, en passant notamment devant la résidence Paul-Triquet et devant l'Hôpital Jeffery Hale.

5. Centraide crée le Fonds d'urgence COVID

En ce contexte de pandémie, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches a créé un fonds d'urgence afin de soutenir les efforts des organismes communautaires qui offrent des services essentiels aux différentes populations vulnérables. Le Fonds d'urgence permet de venir en aide ponctuellement et rapidement aux organismes communautaires qui se trouvent en situation précaire et qui doivent faire face à des besoins accrus. Vous pouvez faire un don au [Fonds d'urgence](#).

6. Éléments d'information (réorganisation des services face à la pandémie)

Distribution de tablettes numériques : La distribution de tablettes numériques se poursuit dans les différents milieux de soins. Jusqu'à maintenant, un ensemble de 187 tablettes numériques a été mis à la disposition des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, dans un souci de favoriser le maintien des liens entre les usagers, leurs familles et leurs proches.

Centres désignés de convalescence : En date du 29 avril, on compte 18 usagers au centre désigné de convalescence situé à l'Hôtel Le Concorde et 5 usagers au centre désigné de convalescence qui est situé à l'Armée du Salut, près de l'Hôtel-Dieu de Québec.

7. État de situation (Pandémie)

Québec: En date du 30 avril 2020, il y a 27 538 cas confirmés de COVID-19 (augmentation de 944 cas depuis hier). De ce nombre, 1 684 personnes sont hospitalisées, dont 214 aux soins intensifs. Nous sommes dorénavant à 1 859 décès (augmentation de 98 décès depuis hier).

Capitale-Nationale: En date du 30 avril 2020, il y a 835 cas confirmés dans la Capitale-Nationale (augmentation de 28 nouveaux cas positif). De ce nombre, 26 personnes hospitalisées, dont huit personnes aux soins intensifs. Jusqu'à maintenant, 48 décès ont été constatés dans la région. Plus de 400 personnes sont maintenant considérées comme guéries.

Principaux sites en éclosion* : À l'heure actuelle, il y a six principaux sites en éclosion sur notre territoire:

- **Hôpital Jeffery Hale – Saint Brigid's** : 87 usagers et 75 employés
- **Maison Paul-Triquet** : 27 usagers et 27 employés
- **Manoir de Courville (RPA)**: 30 usagers et 15 employés
- **Les jardins d'Évangéline (RPA)** : 37 usagers et 20 employés
- **CHSLD Le Faubourg** : 5 usagers et 3 employés
- **CHSLD Saint-Jean-Eudes (privé conventionné)** : 2 usagers et 3 employés

* Ces données ont été confirmées par la Direction de la santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale à des fins de diffusion publique.